

Questions fréquemment posées

Les bâtiments sont-ils accessibles en fauteuil roulant ?

Tous les services sont accessibles : réception, pédiluve parc aquatique, bar, restaurant, espace animation, salle de jeux, sanitaires.

Les espaces d'activités sont-ils faciles d'accès pour les personnes en fauteuil roulant ?

L'accès au terrain multisport et à l'aire de jeux sont accessibles mais les fauteuils ne peuvent pas y accéder à l'intérieur. Les salles d'animations sont accessibles en fauteuil roulant.

Y a-t-il des places de parking réservées pour personnes handicapées ?

Tous nos emplacements de camping ou locatifs disposent d'une place de stationnement pour un véhicule.

Peut-on accéder à la piscine et à la baignade ?

Le pédiluve est accessible en fauteuil roulant et un agent de sécurité est à votre disposition pour faciliter l'ouverture de la barrière de sécurité lorsque vous voulez accéder au parc aquatique. Cependant, nous ne disposons pas de système de mise à l'eau.

Comment sont équipés les sanitaires du camping ?

Une cabine sanitaire (toilette, douche, lavabo) aux normes pour les personnes à mobilité réduite est disponible dans un bloc sanitaire. Les sanitaires situés à la piscine, au bar/restaurant, sont également adaptés aux normes.

Les enfants handicapés peuvent-ils participer aux animations proposées par le Club enfant ?

Le Club enfants accueille tous les enfants de 10h à 12h, 5 jours sur 7 (du lundi au vendredi) en juillet et août. Merci d'avertir à l'avance l'équipe d'animation en précisant les contraintes spécifiques pour que le planning d'activités puisse être adapté en conséquence.

Y a-t-il un agent ou une permanence de nuit en cas d'urgence ?

Pendant toute la période d'ouverture du camping, un responsable est présent et joignable sur le site 24 heures sur 24.

De mi-juillet à fin août, un gardien de nuit assure les rondes de nuit et une permanence à l'entrée du camping.

Les chiens guides sont-ils acceptés ?

Les animaux de compagnie sont acceptés sur les emplacements de camping mais aussi dans la plupart des mobil-homes en location.

Les chiens guides et d'assistance sont bien entendu autorisés sur le camping et sont accueillis sans supplément tarifaire.

Pourrez-vous nous conseiller des restaurants ou sites facilement accessibles ?

Pour toute information sur les sites touristiques et restaurants de Vendée accessibles aux personnes à mobilité réduite, vous pourrez vous reporter sur le site Internet :

<https://www.vendee-tourisme.com/tourisme-handicap/voyager-en-situation-de-handicap>

